



RAPPORT D'ACTIVITÉ



FORMATION AUTISME ET TSA

Mai 2026



IRTS CA INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE



8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS
03 26 06 22 88 / www.irtsca.fr



Table des matières

Préambule	1
1. Contexte général	2
2. La formation en intra-établissement : une réponse de formation personnalisée à la demande 3	
3. La formation préparatoire à la certification UNAFORIS « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme »	3
3.1 Présentation de la formation retravaillée	4
3.1.1 Étape 1 du parcours commun obligatoire : les ateliers collectifs et individuels d'accompagnement à la certification.....	4
3.1.2 Trois modalités pédagogiques.....	4
3.1.3 Étape 2 : le parcours personnalisé	6
3.1.4 Formation pratique.....	10
3.1.5 Certification	10
3.2 Une promotion certifiée en 2025 : la promotion UNAFORIS 2025	11
3.2.1 Généralités	11
3.2.2 Une équipe d'intervenants experts	13
3.2.3 La formation pratique de la promotion 2025	15
3.2.4 Certification	16
4. Le projet d'analyse des pratiques professionnelles du FAMA Jean-Pierre Burnay	17
5. Sensibilisation sur la formation initiale en travail social	17
6. Perspectives pour 2026	17
Conclusion	18

Préambule

Depuis 1999, l'IRTS Champagne-Ardenne est engagé auprès des établissements et des professionnels intervenants dans le champ de l'autisme pour répondre aux besoins des structures, des professionnels, des personnes accompagnées et des familles. Plusieurs activités sont menées pour comprendre les spécificités de fonctionnement de l'autisme et se former à l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre de l'autisme :

- des formations courtes en intra-établissement ;
- des ateliers d'analyse de la pratique ;
- des Modules d'Approfondissement Professionnel (MAP) "Troubles du spectre de l'autisme" pouvant se décliner sur divers sujets ;
- des journées thématiques avec l'intervention de spécialistes, de professionnels, des familles et des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) ;
- la formation préparatoire à la certification UNAFORIS "Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme".
- Des sensibilisations en formation initiale dans toutes les promotions d'accompagnement de niveau 3 à 6

Fort de son expérience, l'IRTS CA a développé une réelle expertise sur le sujet de l'autisme entouré d'une équipe pédagogique spécialisée composée de différents professionnels (formateurs spécialisés avec une expérience de terrain, psychologues issus de la recherche en neurosciences, psychomotricien spécialisé dans la sensorialité, orthophoniste, cadres d'équipes intervenants auprès de personnes avec autisme, familles, représentant de l'Éducation nationale, membre d'association de loisirs...) et d'un réseau partenarial régional stable. L'ancrage territorial de l'IRTS CA constitue un levier essentiel de cette dynamique, grâce à des collaborations étroites et durables avec les acteurs médico-sociaux, éducatifs et associatifs du territoire. Cette proximité avec les besoins de terrain permet à l'institut de construire des formations en prise directe avec les réalités professionnelles locales, de favoriser les échanges de pratiques et de soutenir le développement de réponses coordonnées au bénéfice des personnes avec autisme et de leurs familles. Par son inscription au cœur des réseaux régionaux, l'IRTS CA participe pleinement à la diffusion des connaissances actualisées, à la montée en compétence des professionnels et à l'émergence d'une culture commune de l'accompagnement inclusif.

L'évolution des politiques publiques engage aujourd'hui la filière autisme et TSA à développer son offre de formation autour des troubles du neurodéveloppement (TND). En effet, la recherche en neurosciences a permis de poser que le TSA est rarement diagnostiqué seul et que les autres troubles du neurodéveloppement s'associent.

1. Contexte général

Après avoir associé deux certifications de 2022 à 2024 (CNIA et UNAFORIS), l'IRTS CA a fait le choix de ne se positionner que sur la certification UNAFORIS "Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme" dont la première session complète de formation a ouvert en mars 2025.

La filière dispose d'un pôle de soutien aux établissements et services. Elle propose également dans son offre de formation des modules de sensibilisation, des modules thématiques à la demande et de l'analyse des pratiques professionnelles qui toutes ont été sollicitées sur l'année 2025.

Cette année 2025 a été aussi marquée par un rapprochement avec le laboratoire C2S (Cognition, Santé, Société) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne pour la préparation d'un projet de diplôme universitaire (DU) sur les troubles du neurodéveloppement qui devrait voir le jour lors de la prochaine année universitaire. Ce projet co-porté entre l'URCA et l'IRTS CA s'inscrit dans une dynamique historique et suit l'évolution des politiques publiques, en apportant une réponse concrète aux besoins identifiés.

Ce projet est piloté par une équipe projet portée par Gilles LAFARGUE, Clément PLANCHOU, Christelle DECLERCQ, Nicolas DOLLION du laboratoire C2S et Amélie GALLOIS pour l'IRTS CA. Elle vise à renforcer la qualité et la continuité de l'accompagnement tout au long du parcours de vie des personnes concernées et de leurs familles, en améliorant les conditions de travail et de coordination des professionnels intervenant auprès d'elles.

L'ouverture d'un diplôme universitaire sur les troubles du neurodéveloppement répond à un besoin réel de formation, d'accompagnement et d'expertise, au service des professionnels qui accompagnent des enfants, adolescents et adultes vivant avec ces troubles. Dans un contexte où l'accompagnement des personnes présentant un TND constitue une priorité nationale de santé publique et d'inclusion, ce DU vise à renforcer les compétences en matière de repérage, d'orientation, de coordination des parcours et surtout à mettre en place des pratiques d'accompagnement en accord avec les recommandations.

2. La formation en intra-établissement : une réponse de formation personnalisée à la demande

La formation intra-établissement est une formation courte faisant suite à la demande d'un ou plusieurs établissements du secteur social et médico-social. Équipé d'un bagage d'outils méthodologiques et d'une expertise professionnelle, l'IRTS CA intervient au sein des établissements et des équipes pour répondre à leurs besoins en proposant un projet de formation sur mesure, lié à un thème ou à des questions précises. Durant l'année 2025, la filière a retravaillé son offre de formation pour la développer sur l'ensemble des troubles du neurodéveloppement. Elle a travaillé avec l'ensemble des établissements de la PUGE à une réponse à un appel d'offres de l'ANFH sur les TND. Le marché n'a pas été emporté mais cet appel a permis le travail autour de cette thématique qui permet d'être proposé sur un format court aux établissements et services du territoire. Des demandes de formation pour l'année 2026 sont intervenues en 2025.

- Suite à l'obtention du marché commun avec ESEIS de l'appel d'offre par l'ANFH en 2023 sur une sensibilisation aux TSA, une formation pour une session de deux jours sur le territoire aubois a été réalisée.
- Un module de sensibilisation de trois jours aux TSA a été dispensé pour l'association AED à Sissonne.
- Une sensibilisation à la guidance parentale dans les TND pour l'ACPEI. Dans le cadre du déploiement de l'offre de formation aux TND, la filière a répondu à une demande spécifique de l'ACPEI concernant une sensibilisation du personnel du Pôle Enfance à l'accompagnement des parents d'enfants présentant des TND. Cette action est composée de deux sessions d'une journée dont la première s'est déroulée à l'automne 2025. Une deuxième journée est programmée en janvier 2026.

L'ensemble de ces actions courtes a été dispensé par la responsable de la filière pour limiter les coûts relatifs à cette activité.

3. La formation préparatoire à la certification UNAFORIS « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme »

L'ingénierie pédagogique a été entièrement revue à l'automne 2024 pour répondre aux attendus du

nouveau référentiel de compétences et pour prendre en compte qu'il n'y a plus de notion de degré en fonction des diplômes initiaux. La responsable de la formation a ainsi associé les formateurs vacataires pour retravailler les contenus lors d'un comité de suivi pédagogique notamment. À la suite d'un dépôt de dossier de candidature auprès d'UNAFORIS, une nouvelle convention avec UNAFORIS a ainsi été signée à l'automne 2024 pour permettre à l'IRTS CA de préparer les candidats à cette certification et d'ouvrir une session en 2025.

3.1 Présentation de la formation retravaillée

3.1.1 Étape 1 du parcours commun obligatoire : les ateliers collectifs et individuels d'accompagnement à la certification

Pour rappel, le parcours de formation est personnalisé et construit sur mesure pour chacun des candidats par l'IRTS CA. Il se réalise en deux étapes :

- ✓ **Étape 1** : Le **parcours commun obligatoire** comprenant le bilan de positionnement mais aussi des ateliers collectifs et individuels d'accompagnement à la certification et le module 1.
- ✓ **Étape 2** : Le **parcours personnalisé** pouvant regrouper un à plusieurs modules (module 2 jusqu'à module 9) en fonction des besoins du candidat.

3.1.2 Trois modalités pédagogiques

En complément d'une formation théorique dispensée selon les besoins des candidats, l'IRTS CA propose aux candidats trois modalités pédagogiques obligatoires pour les préparer à la certification :

- **Des ateliers collectifs d'accompagnement à la certification** :

⇒ Un **premier atelier collectif** d'une durée de **3,5 heures** est dispensé pour accueillir et présenter les enjeux de la certification aux candidats. Il s'agira aussi, si le besoin des candidats a été identifié lors de leur bilan de positionnement, de construire le projet de formation pratique (lieu, profil du public, durée et objectifs visés). Les ateliers sont constitués en fonction du parcours du candidat et

de son expérience. Ainsi, les personnes n'ayant pas d'expérience et ayant besoin d'une formation pratique sont regroupées dans un même groupe.

⇒ **Deux ateliers collectifs d'accompagnement à la certification** réalisés sous la forme de travaux dirigés et proposés en sous-groupe de sept candidats maximum. Ces ateliers sont conduits par un formateur référent de parcours de l'IRTS CA en dehors des temps de formation théorique.

Au total, **deux ateliers** sont programmés pour un total de **7 heures** et sont dispensés au cours de la programmation. Il s'agit d'amener les candidats à :

- acquérir la méthodologie nécessaire à l'écriture et à la structuration de leur « Dossier Pratiques Professionnelles » (DPP) présenté à l'examen ;
- se préparer aux épreuves d'évaluation des compétences ;
- s'entraîner pour l'oral de certification.

Au cours de ces ateliers, le bilan de fin de parcours de formation préparatoire (30 minutes) est réalisé pour soutenir la démarche qualité.

- Un **accompagnement individuel** avec le formateur référent de parcours.

L'accompagnement individuel est réalisé par le même formateur référent de parcours ayant conduit les travaux dirigés collectifs. Cet accompagnement est proposé en plus de la formation théorique et se réalise dans une programmation établie avec le candidat qui dispose d'un **forfait horaire total de 6 heures soit environ trois tranches de 2 heures**.

Cet accompagnement a pour objectif principal de soutenir le candidat à élaborer son « Dossier Pratiques Professionnelles » d'un point de vue méthodologique et d'identification de l'ensemble des compétences attendues.

- **Le module 1 : État des connaissances**

En raison de l'évolution constante des recherches scientifiques et de la production de nouvelles connaissances dans le champ des TSA, ce module de formation théorique permet l'actualisation des connaissances du candidat dans le champ des TSA au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS et de l'état de la recherche scientifique. De ce fait, l'IRTS CA propose de façon systématique ce module à chaque candidat, quel que soit le bilan de positionnement réalisé en amont. La durée de celui-ci est de 14 heures.

3.1.3 Étape 2 : le parcours personnalisé

À l'issue du bilan de positionnement et au regard des besoins du candidat, l'IRTS CA propose une offre de formation théorique « sur mesure » : le **parcours personnalisé ou complet**.

Le parcours de formation à la certification UNAFORIS a pour principal intérêt de proposer aux candidats des connaissances théoriques actualisées et mutualisées. Il s'agit aussi de permettre aux candidats de partager leurs expériences respectives sur la base d'une rencontre interdisciplinaire, quels que soient leur statut, leur fonction, leur contexte d'intervention ou leur degré d'expérience d'accompagnement auprès des personnes avec TSA.

Au regard de son bilan de positionnement et à l'issue de la commission de positionnement, le candidat peut se voir notifier la proposition personnalisée « sur mesure » du parcours de formation théorique et pratique préconisé ou un parcours complet de formation.

Celle-ci fait état des éléments suivants :

- le nombre de modules à réaliser : entre un à plusieurs modules (à définir lors de la commission de positionnement)¹,

¹ Le module 4 peut être découpé en journée d'intervention spécifique sur des thématiques : santé, sensorialité et vie affective et sexuelle.

- la durée individuelle de ceux-ci qui varie entre 7 à 28 heures selon le module suivi et la possibilité dans certains modules de ne choisir qu'une thématique particulière (module 4),

- la durée totale du parcours de formation théorique,

- le calendrier des modules en lien avec le parcours de formation préconisé.

L'IRTS CA a organisé la formation théorique à la certification UNAFORIS sur la base de trois blocs de compétences au sein desquels plusieurs modules reliés à des connaissances théoriques peuvent être dispensés. Cette organisation en blocs permet ainsi d'associer chaque compétence à un module.

Chaque module vise des objectifs et des modalités pédagogiques qui lui sont propres, à savoir :

Bloc 1 : Comprendre et accompagner le fonctionnement et les comportements spécifiques de la personne avec TSA au sein des TND (56 heures)

Les compétences visées au sein de ce bloc 1 sont les suivants :

- Compétence 3 : Aménager l'environnement humain et matériel de la personne avec autisme
 - en prenant en compte ses particularités sensorielles,
 - dans le but d'améliorer son bien-être.

- Compétence 5 : Apporter des réponses adaptées lors de manifestations de "comportements-problèmes" de la personne avec autisme
 - en appliquant des protocoles appropriés au comportement observé de la personne et à son projet individualisé,
 - afin d'ajuster les interventions et de prévenir ces comportements.

- Compétence 7 : Repérer les signes spécifiques d'un problème de santé somatique et d'expression de la douleur de la personne avec autisme
 - en se basant sur les changements de comportements et en utilisant les échelles d'évaluation de la douleur adaptées,
 - dans le but de l'orienter vers une personne ressource.

- Compétence 9 : Organiser une veille stratégique
 - en identifiant les ressources, les informations scientifiques et les évolutions du cadre législatif,
 - en vue d'ajuster l'intervention et l'accompagnement auprès de la personne avec autisme et de sa famille.

Les modules proposés au sein de ce bloc 1 sont les suivants :

Module 1 (14 heures) : État des connaissances

Module 4 (28 heures) : Les aspects sensoriels, sensori-moteurs et santé au quotidien. Ce module peut être décomposé en journées thématiques : deux journées sur les particularités sensorielles, une journée sur l'aspect somatique et l'accompagnement aux soins et une journée sur la vie affective et sexuelle.

Module 5 (14 heures) : Anticipation et gestion des comportements-problèmes

Bloc 2 : Comprendre et favoriser le développement de la communication et les interactions sociales de la personne avec TSA au sein des TND (35 heures)

Les domaines de compétences visés au sein de ce bloc 2 sont les suivants :

- Compétence 2 : Communiquer de manière adaptée avec la personne avec autisme
 - en mobilisant des modalités de communication alternative ou augmentative,
 - afin de favoriser les échanges.

- Compétence 4 : Favoriser les interactions sociales de la personne avec autisme
 - en s'appuyant sur les capacités cognitives, sensorielles et relationnelles de la personne autiste,
 - en vue de prévenir les situations de conflits.

Les modules proposés au sein de ce bloc 2 sont les suivants :

Module 2 (21 heures) : Fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale

Module 3 (14 heures) : Communication alternative améliorée

Bloc 3 : **Élaborer et mettre en œuvre un projet d'accompagnement avec la personne avec TSA dans son parcours de vie au sein des TND (49 heures)**

Les compétences visées au sein de ce bloc 3 sont les suivantes :

- Compétence 1 : Contribuer à l'évaluation du fonctionnement cognitif, somatique, sensoriel et social de la personne avec autisme
 - en utilisant des échelles et outils validés par les recommandations de bonnes pratiques professionnelles,
 - pour adapter l'intervention.

- Compétence 6 : Mettre en œuvre, en co-construction avec la personne avec autisme, un projet personnalisé d'intervention
 - en associant les différentes parties prenantes (famille, proche-aidants, professionnels notamment),
 - de manière à répondre aux souhaits, capacités et particularités de la personne avec autisme.

- Compétence 8 : Mobiliser les différentes approches éducatives, comportementales et développementales adaptées
 - en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles,
 - pour apporter des réponses aux besoins de la personne avec autisme.

- Compétence 10 : Participer à des actions coordonnées avec les différents intervenants et partenaires autour de la personne avec autisme
 - en se basant sur des méthodes et supports facilitant la participation de celle-ci,
 - afin d'assurer la cohérence et la continuité de son parcours.

Les modules proposés au sein de ce bloc 3 sont les suivants :

Module 6 (14 heures) : Approches et interventions recommandées : fondements et principales stratégies

Module 7 (21 heures) : Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien. Ce module comprend deux journées de tables rondes ouvertes au public extérieur.

Module 8 (21 heures) : Évaluation et fonctionnement global de la personne

3.1.4 Formation pratique

Tous ces apports théoriques dispensés par l'équipe pédagogique sont complétés par une formation pratique selon le profil des apprenants de 0 à 140 heures. L'enjeu pour l'IRTS CA est de se doter d'un partenariat efficient avec les terrains de sites qualifiants pressentis. C'est pourquoi un travail a été mené avec le réseau pour compléter et spécifier les compétences de chaque site qualifiant. Le Centre de Ressources Autisme et l'équipe diagnostic précoce portée par le CAMSP de la Marne ont pu intégrer les sites qualifiants et accueillir des apprenantes sur la promotion 2025, la durée de formation pratique pouvant être inférieure à 140 heures. Cette organisation d'une formation pratique à la carte permet donc de moduler selon les besoins et profils des candidats.

3.1.5 Certification

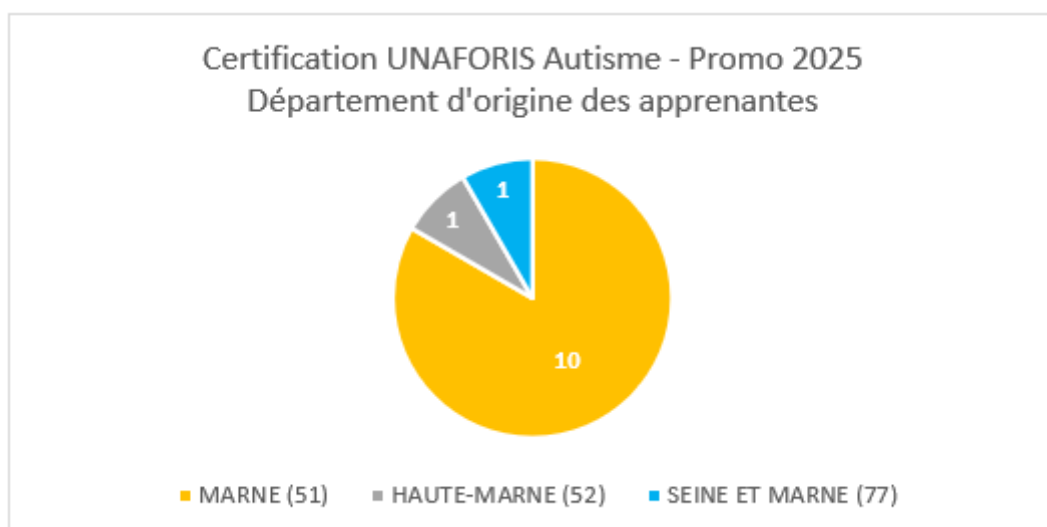
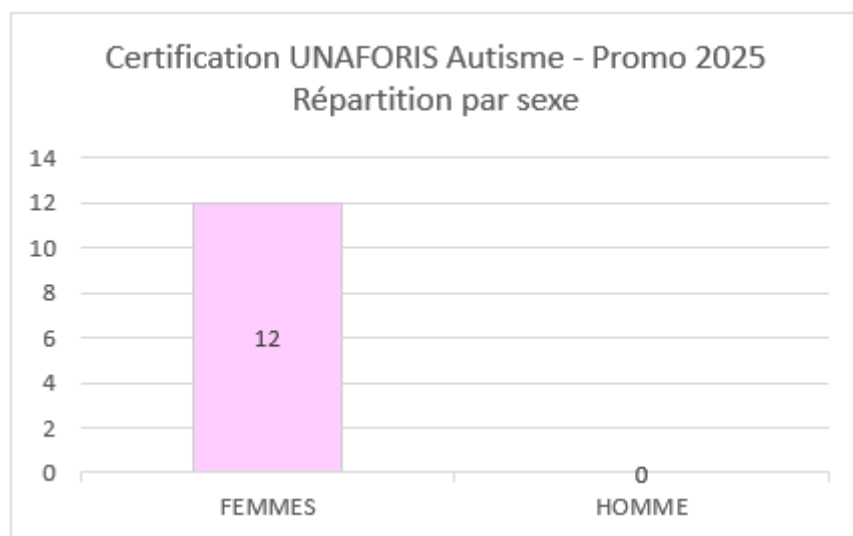
Les épreuves de la certification sont organisées selon deux modalités complémentaires :

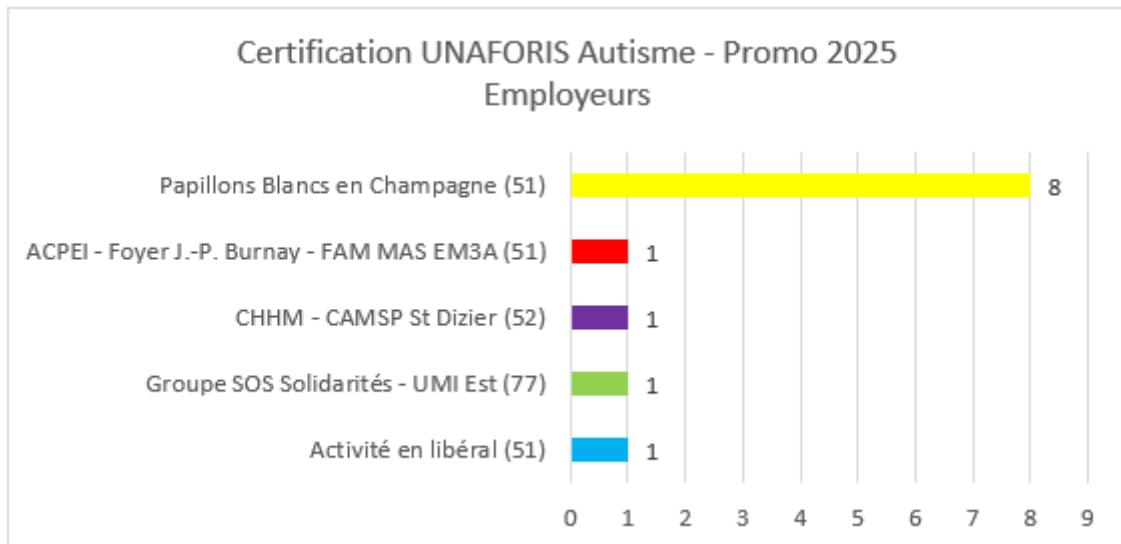
- **Épreuve 1 (E1)** : « Un « Dossier Pratiques Professionnelles » de 15 pages (+ ou - 20%) démontrant l'acquisition des dix compétences »,
- **Épreuve 2 (E2)** : « Une soutenance orale du « Dossier Pratiques Professionnelles » d'une durée de 40 minutes ».

3.2 Une promotion certifiée en 2025 : la promotion UNAFORIS 2025

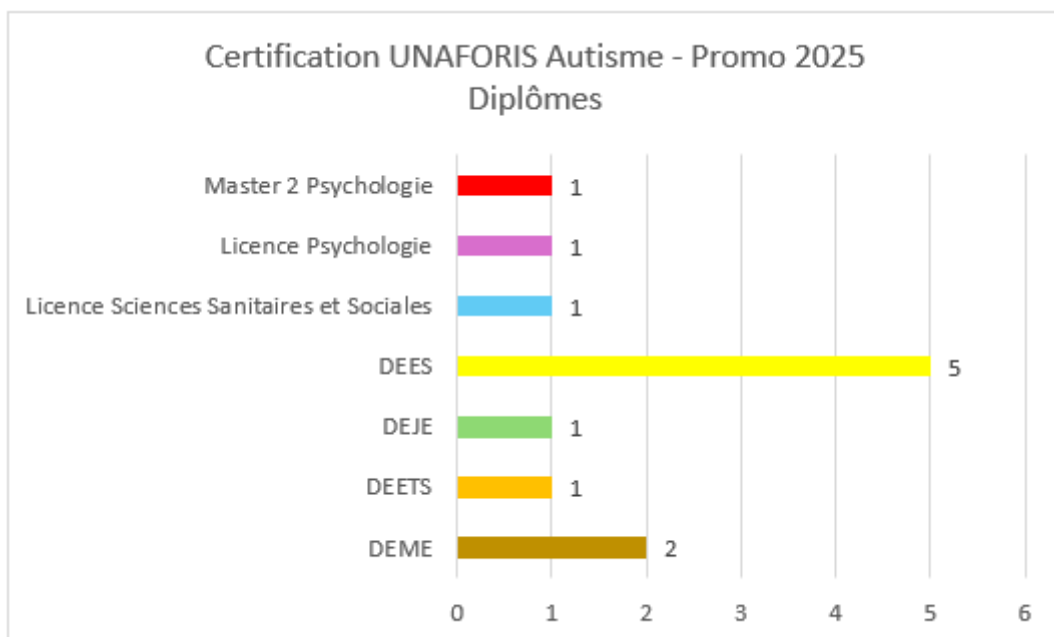
3.2.1 Généralités

La promotion UNAFORIS 2025 comptait douze apprenantes (voir graphiques ci-dessous) issus de trois départements d'origine (Marne, Haute-Marne et Seine et Marne). Un employeur de la région a demandé la certification pour huit de ses salariés. Cet employeur est régulièrement impliqué dans la formation de ses salariés sur le CNIA ou avant la spécialisation.

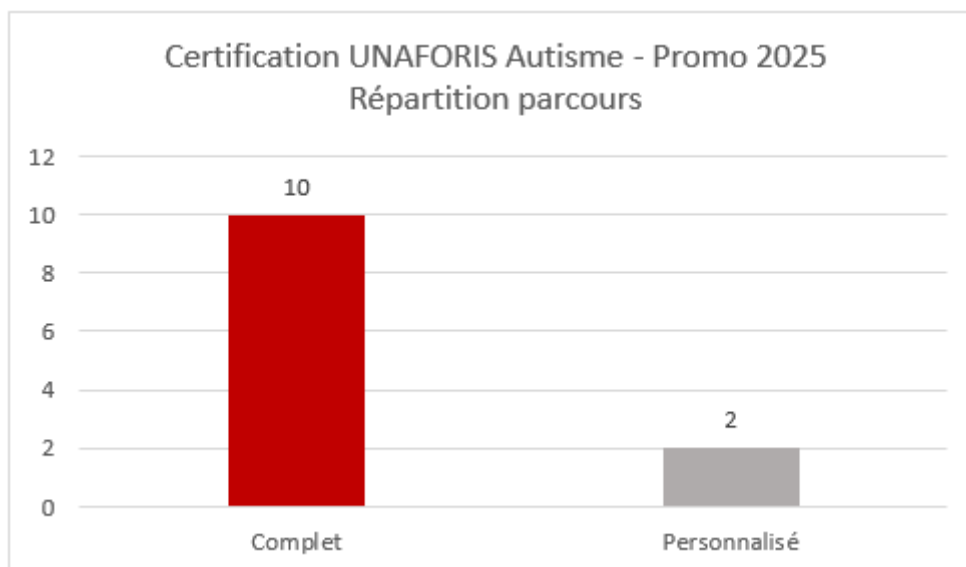




La promotion comptait cinq éducatrices spécialisées dont une exerçant son activité en libéral, une cadre (psychologue), une éducatrice de jeunes enfants, une éducatrice technique spécialisée, deux monitrices-éducatrices, une personne titulaire d'une licence de psychologie et une titulaire d'une licence en sciences sanitaires et sociales. Cette diversité de profils a été remarquée dans les échanges avec les intervenants et dans la vie de la promotion et a conforté l'équipe de la filière autisme et TSA à ouvrir les promotions à tout profil dans la refonte de l'ingénierie pédagogique du projet UNAFORIS et à appuyer cette possibilité de diversité lors du dépôt du dossier auprès de France compétences.



Deux candidates ont réalisé leur parcours de formation de manière personnalisée et dix en parcours complet.



Pour cette promotion, la filière a aussi organisé deux journées d'étude tables rondes. Une première journée centrée sur l'inclusion et la notion de parcours a été organisée. Une seconde journée ouverte sur l'extérieur a permis d'accueillir des personnes extérieures professionnelles, des référents professionnels, des aidants autour de l'autodétermination des personnes avec TSA.

3.2.2 Une équipe d'intervenants experts

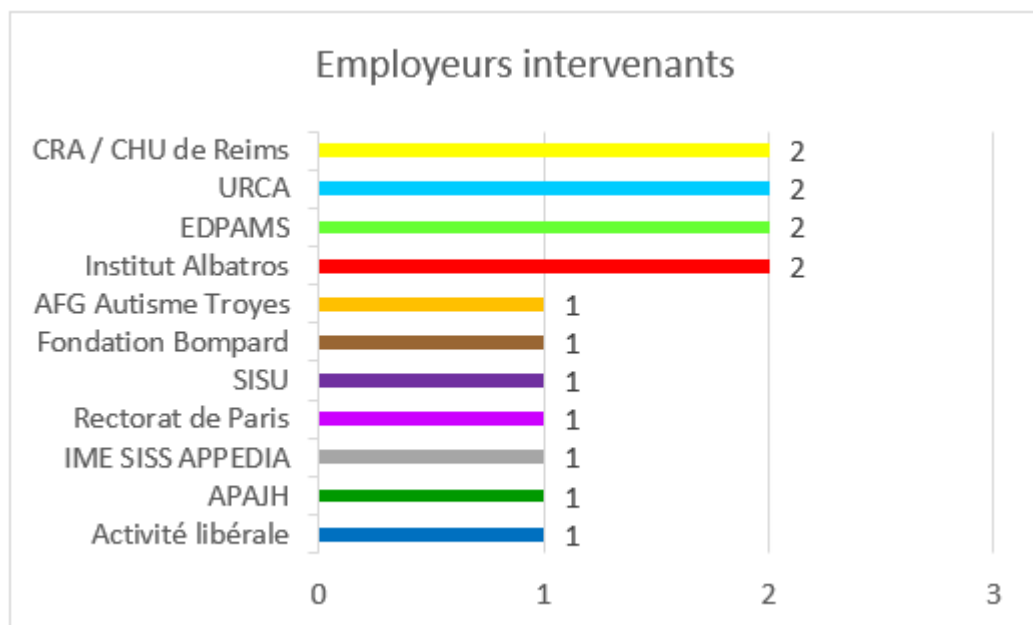
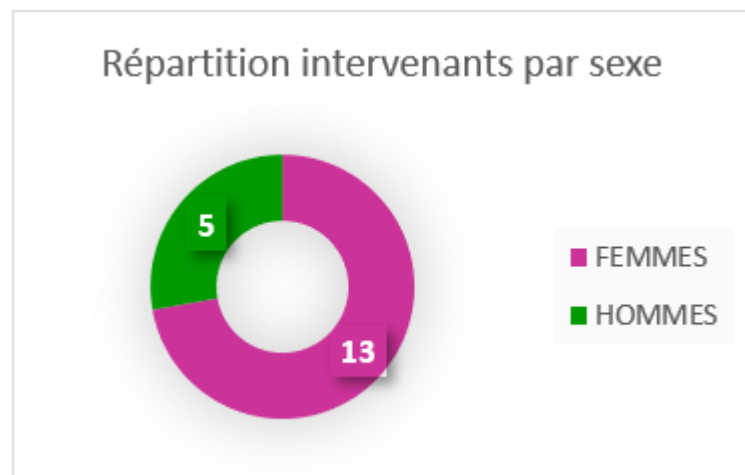
L'IRTS CA s'est associé de longues dates avec des intervenants experts autour de la thématique des troubles du spectre de l'autisme. Cette équipe a été renouvelée en 2024 sur le module 1 et le module 2 pour mieux répondre aux exigences de certification et permettre aux apprenants une meilleure assimilation des contenus.

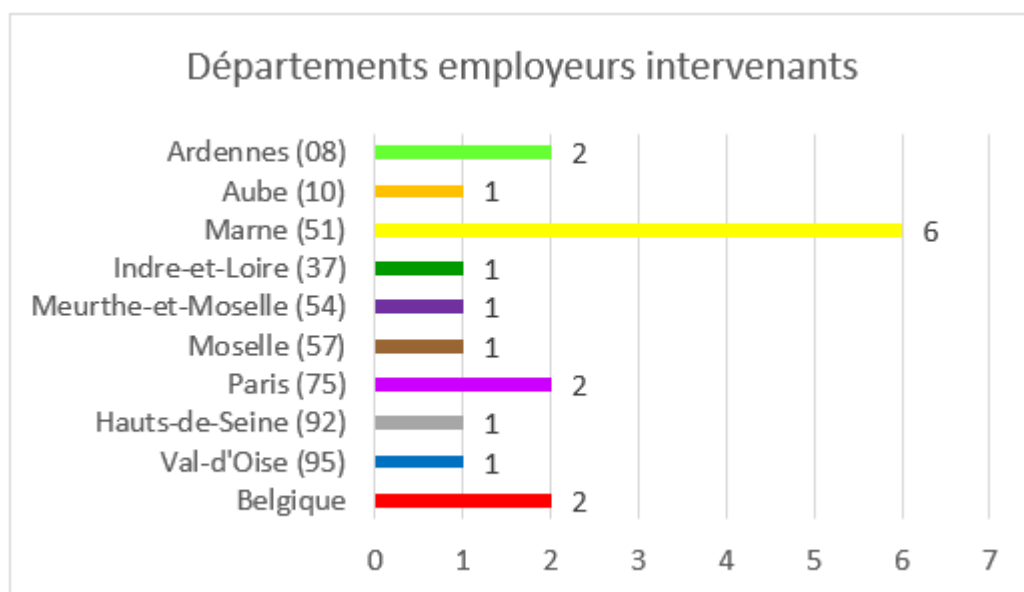
Pour cette promotion, l'équipe de formateurs occasionnels est demeurée dans une certaine stabilité par rapport à la dernière promotion au CNIA. Pour prendre en compte les difficultés de la filière à développer une activité pérenne, la responsable de la filière a repris la dispense d'un module de formation (module 6 (14 heures)).

Une diversité des profils métiers est à remarquer : on compte ainsi quatre éducateurs spécialisés (dont une aidante familiale), une éducatrice de jeunes enfants, un coordinateur d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), une professeure des universités et un maître de conférences en psychologie (membres du laboratoire C2S), deux psychologues (dont l'une clinicienne et sexologue), une

psychomotricienne, une orthophoniste, deux directeurs, un directeur de transition (formateur consultant), deux cheffes de service et une directrice éducative à la retraite parmi les intervenants. Vous trouverez, ci-dessous, le profil des intervenants de la filière en 2025.

Il est à noter également que les journées tables rondes mobilisent des personnes concernées à travers des Groupes d'Entraide Mutuelle ou des témoignages individuels.



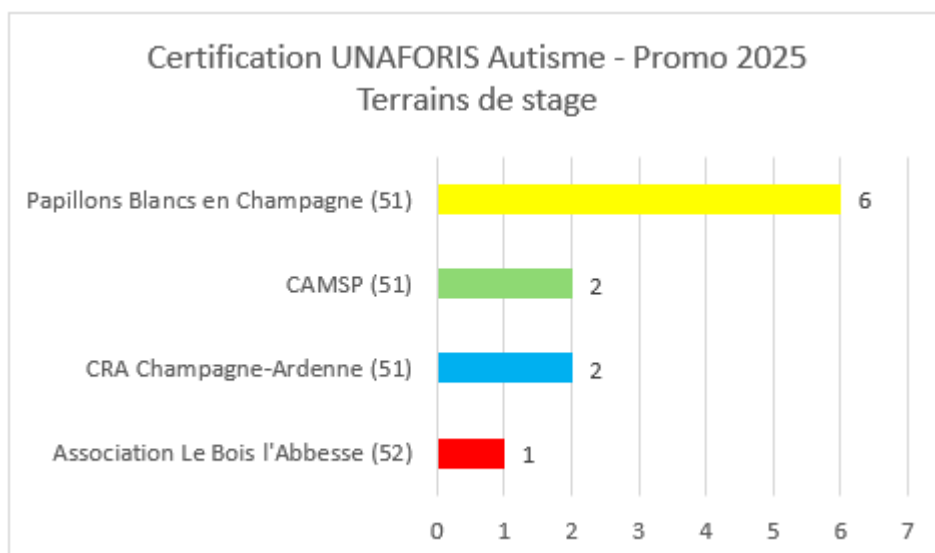


3.2.3 La formation pratique de la promotion 2025

Deux réunions de référents professionnels ont été organisées pour communiquer sur les attendus de la certification. Pour favoriser la participation du plus grand nombre et au vu des départs en stage étalés sur la période, deux réunions ont été organisées pour la promotion UNAFORIS 2025. Elles ont eu lieu en visio-conférence.

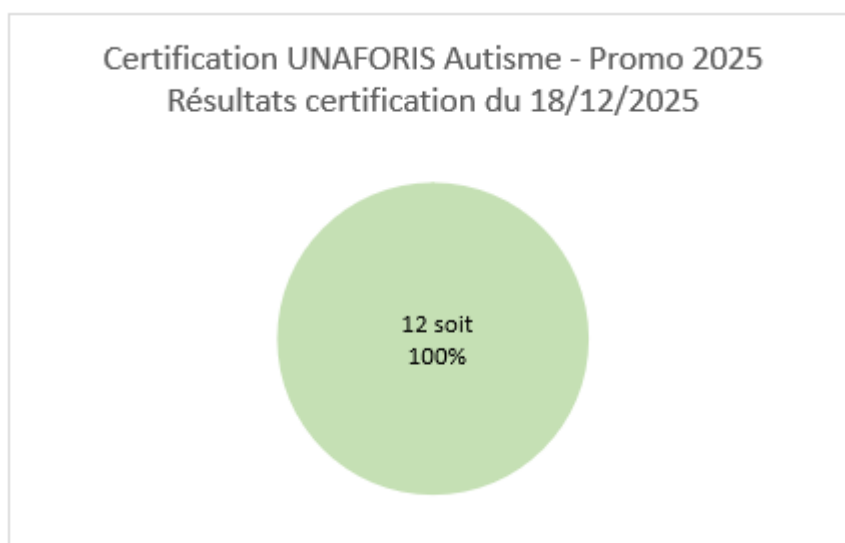
Pour permettre une qualité et un respect des bonnes pratiques, l'équipe de la filière essaie de travailler et orienter spécifiquement les apprenants vers les référents professionnels qui ont pu suivre le CNIA ou la certification UNAFORIS, vers des intervenants vacataires ou avec des établissements qui ont été visités par la responsable de la formation et qui semblent respecter et mettre en œuvre les RBPP. Certains sites ont été ainsi enlevés de la liste ou n'y figurent pas si ces prérequis ne sont pas acquis.

La modularité de la formation pratique désormais a permis de solliciter le CAMSP Bien Naître de la Marne et le Centre de Ressources Autisme qui ont accueillis chacun 2 candidates à la certification avec un planning aménagé en fonction des objectifs de stage définis.



3.2.4 Certification

Une session de certification a été organisée le 18 décembre 2025. Sur douze apprenantes inscrites, douze se sont présentées. Il est à noter un taux de 100% de réussite.



Pour valider la certification, l'ensemble des dix compétences est à valider. Ainsi, le jury a salué le travail de l'ensemble de la promotion. Quatre ont obtenu les félicitations du jury, c'est-à-dire que l'ensemble des compétences était au-delà du niveau satisfaisant et était dans un niveau de maîtrise tant sur le dossier écrit que la présentation orale.

4. Le projet d'analyse des pratiques professionnelles du FAMA Jean-Pierre Burnay

L'Association Châlonnaise des Parents et Amis de personnes déficientes Intellectuelles et/ou autistes (ACPEI), par l'intermédiaire du FAMA Jean-Pierre Burnay, a accordé sa confiance à l'IRTS CA pour initier en 2025, un projet d'analyse des pratiques professionnelles au sein de l'établissement.

Porté par le service supervision-conseil coordonné par Monsieur GUILLAUME, ce projet a mobilisé l'équipe pédagogique de la filière. Il s'est concrétisé par 18 heures d'intervention réparties sur douze séances au cours de l'année 2025, assurées par Amélie GALLOIS, responsable de la filière autisme et TSA à l'IRTS CA, pour la partie consacrée à l'analyse de situations en lien avec les profils des résidents.

Ces séances d'analyse de pratiques professionnelles ont permis, tout au long de l'année, de mettre en évidence les problématiques rencontrées dans le cadre du travail. Les intervenants ont ainsi soutenu la réflexion de chaque professionnel au sein du groupe, en s'appuyant sur les expériences et le partage des vécus professionnels avec les résidents ayant des TSA.

5. Sensibilisation sur les filières de formation initiale en travail social

La responsable de la filière autisme et TSA dispense les contenus pédagogiques sur les TSA sur l'ensemble des filières initiales pour s'assurer d'une sensibilisation des futurs travailleurs sociaux dans le champ des TSA conforme au kit pédagogique diffusé par le ministère en 2022. Ces actions ont représenté dix jours en 2025 dans le cadre de l'axe 2 pilotée par Ludivine MARIOT notamment et les formations AES et surveillants de nuit/ maîtres.ses de maison.

Les journées tables rondes du module 7 de la formation préparatoire à la certification UNAFORIS sont également ouvertes aux apprenants des filières initiales.

6. Perspectives pour 2026

Après une année 2025 qui a été marquée par des modifications dans l'offre de formation, les perspectives pour l'année 2026 sont :

- Une seconde promotion UNAFORIS qui devait ouvrir en janvier 2026 mais qui est reportée au printemps faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

- Un projet de formation sur l'année concernant une association du territoire qui comprend :
 - o une fin de sensibilisation sur l'accompagnement des parents d'enfants avec TND ;
 - o une session de sensibilisation de 2 jours aux TND ;
 - o une action de formation à la communication alternative améliorée sur les TND de deux sessions de deux jours.
- Une session de deux jours sur la sensibilisation aux TND pour une association d'aides à domicile.
- Une session d'une journée de sensibilisation aux TSA qui fait suite à l'intervention dans le cadre du projet ANFH pour les salariés agents techniques issus de la fonction publique hospitalière.
- La poursuite du projet d'action d'analyse des pratiques pour l'ACPEI.
- La participation à la journée mondiale de sensibilisation de l'autisme portée par l'Association des Papillons Blancs en Champagne autour des enjeux en matière de santé pour les personnes avec TSA.
- La finalisation du projet de DU sur les troubles du neurodéveloppement au sein de la formation continue en collaboration avec le laboratoire C2S de l'URCA pour une ouverture en année universitaire 2026-2027.
- Prendre en compte l'évolution des politiques publiques dans la terminologie employée et réfléchir à une évolution du nom de la filière en « Troubles du spectre de l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement ».

Conclusion

La filière autisme et TSA continue de réfléchir à la pérennité de son activité. La fin d'année 2025 a permis de se rassurer sur les perspectives sur l'offre intra-établissement.

L'enjeu pour la filière est désormais de consolider et d'élargir l'offre de formation dédiée aux troubles du neurodéveloppement, tout en renforçant son ancrage territorial. Cela suppose d'accompagner activement les employeurs de la région dans l'identification et la mobilisation de financements, notamment en les aidant à structurer une argumentation solide et adaptée aux attentes des financeurs.

Dans ce cadre, la loi de finances pour 2026 modifie les conditions d'éligibilité de certaines formations au compte personnel de formation (CPF) et les modalités selon lesquelles les droits peuvent être mobilisés. Même si la formation préparatoire à la certification UNAFORIS « intervenir auprès des personnes avec

TSA » reste éligible à la mobilisation du CPF, l'article 203 de la loi de finances pour 2026 a instauré des plafonds d'utilisation du CPF portant à 1500€ celui pour les certifications et habilitations enregistrées dans le répertoire spécifique, rendant problématique toute démarche individuelle de financement. Cette évolution génère des incertitudes quant aux perspectives de développement de cette certification et rend indispensable la diversification et la sécurisation des sources de financement.

L'objectif est ainsi de pérenniser et stabiliser l'activité de la filière en soutenant à moyen et long terme, le développement des activités liées aux troubles du neurodéveloppement, tout en retrouvant une organisation reposant sur une équipe dédiée et pleinement mobilisée autour de ces enjeux.

Coordonnées de l'équipe de la filière Autisme et TSA :

❖ Responsable et formatrice référente de parcours :

Amélie GALLOIS

amelie.gallois@irtsca.fr

03.26.06.82.45

❖ Assistante de formation :

Aurore THOUVENOT

aurore.thouvenot@irtsca.fr

03.26.06.82.59